

**REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DE L'APPUI AU SECTEUR PRIVE**



CRENEAUX PORTEURS DU SECTEUR TERTIAIRE



MISE EN LIGNE DES DONNEES PERSONNELLES CAS DE L'ETAT CIVIL SENEGALAIS



TABLE DES MATIERES

1.APERCU DU SECTEUR	3
1.1.La situation du haut débit pour développer l'administration.	3
1.2.L'archivage des données d'état civil un débouché pour les TIC.....	5
2.ASPECTS PHYSIQUE ET TECHNIQUES	6
2.1.Mise en ligne des collectivités locales avec l'informatisation de l'état civil .	6
2.2.Description du logiciel de gestion de l'Etat civil.....	6
2.3.Mode d'exploitation et de gestion des données	7
3.ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS.....	8
3.1.Réglementation intérieure en vigueur	8
3.2.Les structures d'appui du secteur	8
3.2.1.Structures administratives	8
3.2.2.Structures professionnelles	8
4.ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX.....	9
5.ASPECTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX.....	10
5.1.Le marché national	10
5.1.1.Principales caractéristiques de la demande	10
5.1.2.Principales caractéristiques de l'offre	10
5.2.Potentiel de développement du marché local	10
6.INVESTISSEMENTS NECESSAIRES	11
6.1.Charges d'exploitation prévisionnelle	11
6.2.Rentabilité financière	12
7.ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA FAISABILITE DU CRENEAU	13
8.CONTACTS ET SOURCES D'INFORMATION.....	14

1. APERCU DU SECTEUR

L'état civil est l'une des principales compétences que l'État Sénégalais a délégué aux collectivités locales. De nombreux dysfonctionnements ont été constatés principalement sur les modalités de délivrance des actes et la conservation des registres, mais aussi des fraudes sur les documents d'état civil qui faussent les statistiques.

La délégation à l'informatique avait, dans les années 90, initié un **projet d'archivage électronique** au centre d'état civil de Rufisque dans le but notamment de lutter contre la dégradation des ressources de l'état civil. Cependant, la phase de généralisation de ce projet au niveau national n'a pas suivie. Seule la ville de Dakar avait développé un projet semblable.

L'expérience tunisienne du système d'information de l'administration « *Madania* » qui permet aussi bien de gérer que d'éditer les documents de l'état civil, même à distance, tout en garantissant la **confidentialité** constitue un bon exemple de système fiable et moderne de gestion de l'état civil.

L'objectif est d'identifier les créneaux porteurs sur les technologies de l'information et de la communication en axant l'étude sur les points suivants en prenant essentiellement en compte la notion de créneau porteur :

- **Aperçu général sur le secteur des technologies de l'information et de la communication**
- **Environnement juridique et réglementaire des TIC au Sénégal**
- **Mise en ligne des données personnelles**
- **La politique d'appui et d'investissement**

Ainsi notre étude sera axée sur le développement des accès et service universel pour le développement des applications et des contenus TIC qui apportent de la valeur ajoutée à l'économie et permettront de définir une politique d'approche pour les promoteurs qui souhaitent investir sur ces segments de marché.

Un logiciel de traitement de l'Etat civil a été mis sur le marché et pourra permettre aux mairies de gagner en sécurité et en transparence en plus d'un gain de temps énorme. En simulant par requête un usager peut en deux (2) minutes avoir son extrait de naissance, ou tout autre document géré dans la base de données.

1.1 La situation du haut débit pour développer l'administration.

Les TIC et Télé services constituent une des grappes de croissance retenues par le gouvernement du Sénégal. L'objectif fixé est de réduire fortement le gap numérique entre le Sénégal et les pays développés d'ici 2015. et que l'accès aux TIC soit généralisé et fasse partie de la culture et de la vie des Sénégalais. Le potentiel du secteur, en termes de création de richesses et d'emplois, est élevé.

En 2008, le secteur des TIC, en particulier le sous secteur des

Télécommunications à injecté plus de 120 milliards d'investissement lourds pour assurer l'extension des réseaux (téléphonie mobile, couverture des zones rurales). Malgré l'importance de ces ressources, les entreprises des TIC, en particulier celles qui évoluent dans les services, l'ingénierie et le conseil n'ont pas pu en tirer un grand profit.

En ce qui concerne les marchés publics, les entreprises du secteur des TIC ont été confrontées, à l'instar de tout le secteur privé, aux difficultés de paiement des services de l'Etat ces dernières années. Elles sont aujourd'hui encore absentes des grands projets de l'Etat qui sont réalisées pour l'essentiel par des sociétés étrangères, soit dans le cadre d'appel d'offres international ou par le biais de la coopération bilatérale.

Le secteur privé des TIC au Sénégal est encore caractérisé par des entreprises de petite taille, ce qui constitue un handicap considérablement pour intervenir sur les projets d'envergure. Le principe du partenariat public privé (PPP) reste difficile à mettre en œuvre dans le secteur, dans le cadre de la loi sur le CET qui est beaucoup plus appropriée pour les infrastructures.

Les entreprises du secteur privé des TIC restent donc en marge des projets nationaux, et ne bénéficient pas de privilèges particuliers pour l'accès aux marchés locaux. Elles font face à des multiples contraintes dans la mise en œuvre de partenariat fonctionnant sur la base de nouveaux mécanismes de financement.

Ainsi pour relever ce défi, les promoteurs doivent prendre des dispositions pour favoriser le partenariat public privé en vue de faciliter l'accès au marché local des start up TIC et ceci passe nécessairement par la création de petites entreprises qui œuvrent pour améliorer et développer les services en ligne à travers les technologies de l'information et de la communication.

Avec le développement marché de l'internet haut débit communément appelé large bande, il est possible d'investir sur le segment online de l'administration et des collectivités locales.

L'internet a progressé régulièrement au cours des cinq dernières années, le nombre d'abonnés au large bande fixe passant de moins de 10 000 à près de 75 000 en juin 2010. En 2009, le taux de pénétration s'élevait à environ 0,5% contre 0,1% sur le continent africain. Quatre-vingt-dix-huit pour cent de l'ensemble des abonnements à l'Internet fixe sont des abonnements au large bande reposant presque exclusivement sur les technologies DSL. Parmi ces ménages disposant d'un accès à l'Internet, 90% sont des abonnés à Sonatel.

Bien que l'un des opérateurs de services mobiles cellulaires (Expresso) ait obtenu une licence 3G, aucun service n'a été commercialisé avant fin 2009, de sorte que les utilisateurs ont dû utiliser un accès large bande fixe pour l'Internet à haut débit. Le marché du large bande hertzien devrait se développer à brève échéance, Expresso ayant annoncé récemment le lancement du premier service 3G+ du pays.

La largeur de bande Internet internationale, qui est un indicateur important pour évaluer la quantité et la qualité des services Internet, a plus que doublé entre 2007 et 2009, passant de 1,7 à 4,7 giga-octets par seconde. En Afrique, le Sénégal occupe la troisième place pour ce qui est de la quantité de largeur de bande Internet internationale disponible par habitant.

PARC GLOBAL INTERNET EN 2010					
	déc.-09	sept.-09	mars-10	10-juin	10 sept.10
Parc total	58 708	59 745	63 210	74 182	85 279
Croissance nette trimestrielle	1 443	1 037	3 465	10 972	11 097
Croissance en %	2 2,52%	1,77%	5,80%	17,36%	14,96%
Taux de pénétration	0,48%	0,49%	0,52%	0,61%	0,70%

(Source ARTP 2010)

Avec une population de plus de 13 millions d'habitants le marché de l'internet à l'instar des autres pays constitue un créneau considérable à développer afin de créer une véritable économie numérique qui cache des niches énormes de créneaux porteurs dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Les statistiques démontrent les raisons de la problématique de l'accès à internet haut débit :

- Les coûts élevés d'acquisition d'un ordinateur
- Le problème de l'illettrisme dans les zones rurales
- La disponibilité de la connexion Internet

Les 20% des ménages sénégalais les plus pauvres ne disposent que de 2,4 ordinateurs pour 100 ménages, contre 41,4 ordinateurs pour 100 ménages pour les 20% les plus riches. Les plus riches possèdent 17 fois plus d'ordinateurs que les plus pauvres.

1.2 L'archivage des données d'état civil un débouché pour les TIC

Taux d'accès à Internet à domicile est de 4% sur l'ensemble de la population sénégalaise avec une forte disparité entre les zones urbaines et le monde rural. Plus de 72% de ces ménages se trouvent à Dakar, 8% dans les autres villes et 19% en milieu rural.

Un accès difficile en milieu rural de l'internet est dû à l'éloignement des points d'accès à Internet. Ces populations des zones rurales font jusqu'à 5 km voire plus pour avoir des points de connexion publics à Internet. À moins d'un km de leur domicile, les trois quarts des ménages des autres villes et la quasi-totalité des ménages de la capitale peuvent accéder à Internet.

Les internautes hors domicile sont plus importants dans les autres villes (+93%) et à Dakar (83%) qu'en milieu rural (55%). Cette situation démontre que le secteur de l'internet haut débit constitue une forte opportunité d'affaire et un secteur porteur à promouvoir pour le développement des contenus et des E- applications dans tous les secteurs de l'économie sénégalaise.

2. ASPECTS PHYSIQUE ET TECHNIQUES

2.1 Mise en ligne des collectivités locales avec l'informatisation de l'état civil

Avec la mise à disposition d'une capacité haut dans les communes d'arrondissement et les communautés rurales il sera possible avec le développement de bases de données sur les logiciels libres il sera possible d'atteindre les objectifs de recensement de l'ensembles des naissances, décès, mariage.

Cette mise en ligne permettra de :

- Tenir compte de la décentralisation dans les arrondissements et les communautés rurales
- Préserver le caractère confidentiel et la sécurité des informations.
- Priorité à la production des extraits de naissance sur la saisie continue et à leur remise séance tenante.
- Échelonner dans le temps les investissements d'équipements et de réseautique
- Diffusion progressive de l'esprit informatique.
- Redéploiement et formation du personnel
- Moderniser les prestations administratives et les simplifier pour impulser l'oeuvre de développement.
- Faciliter la tâche au citoyen pour accomplir ses affaires avec la célérité et l'efficacité requise.
- S'adapter aux impératifs de la mondialisation et à ses exigences au plan international.
- Mesures d'accompagnement pour aider à la promotion des performances de l'e-Administration

2.2 Description du logiciel de gestion de l'Etat civil

Chaque municipalité aura sa propre base locale des données de son périmètre communal et chaque arrondissement aura les données de ses administrés et sera connecté à la base locale de la municipalité d'attache via les liaisons ADSL .

Les municipalités sont connectées de manière à rendre disponibles les données à extraire à partir de tout noeud du réseau.

Livraison instantanée et rapide des documents d'état civil avec des informations transcrites fiables et sécurisée

- Numérisation et intégration des actes anciens
- Suivi du dossier de mariage, numérisation des pièces
- E. administration avec l'interconnexion par VPN des états civils

- Transmission et suivi des avis de mentions
- Services en ligne
- Statistiques pour comparaison avec les données de l'agence national de la statistique (ANSD)

2.3 Mode d'exploitation et de gestion des données

a) Deux solutions seront développées:

Une solution destinée au traitement des registres détenus par la municipalité et/ ou ses arrondissements exploitée en mode «local» sur un monoposte, un multiposte ou en réseau local.

Une solution destinée à couvrir les accès distants pour la production d'extraits d'actes à partir de bases de données implantées sur des sites éloignées, et pour assurer la communication des données inter- communes.

b) Matériels d'exploitation informatique

Le Sénégal disposant de 370 communautés rurales et 46 communes d'arrondissement il y'aura 416 sites qui seront interconnectés via internet haut débit de 2 Mbps.

Chaque site aura 4 postes et un serveur de bases données soit :

- 832 postes de travail.
- 416 serveurs dans les différents sites utilisateurs avec une base de données de 500 G0

Investissements nécessaires pour la mise en place de cette opération d'informatisation de l'Etat civil au Sénégal : 600 millions de FCFA.

3 . ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS

3.1 . Réglementation intérieure en vigueur

Le cadre législatif des technologies de l'information et de la communication est régi par une loi, des décrets et décisions sur le fonctionnement des activités de télécommunication au Sénégal. La loi 2001 15 du 27 décembre 2001 portant code des télécommunications au Sénégal a défini les grandes orientations de fonctionnement des activités de télécommunication.

Les données personnelles sont régies par la loi n° 2008-12 du 25 janvier 2008 sur la protection des données à caractère personnel.

En dehors de ces lois et décret sur la protection des données personnelles, il y'a une grande évolution du cadre juridique qui progresse vers la conciliation de deux impératifs :

La simplification des démarches pour les usagers, pour encourager les télé procédures et décloisonner les services administratifs. Le respect de la protection des données personnelles qui permet les interconnexions entre administrations.

La succession des textes, traduit aussi l'adaptation progressive de l'environnement juridique à une diffusion croissante des nouvelles technologies en général, et de l'administration électronique en particulier.

Les différents régimes sont les suivants :

- La licence : convention de concession délivrée par le Ministère en charge des télécommunications pour l'établissement et/ou l'exploitation de tout réseau de télécommunications ouvert au public
- Régime des déclarations pour la fourniture des services à valeur ajoutée nécessaire dans le développement pour les créneaux porteurs
- Régime des libertés pour les réseaux internes et les installations radioélectriques exclusivement composées d'appareils de faible puissance et de faible portée.

Pour mettre en œuvre le créneau porteur pour la mise en ligne des données personnelles aura besoin d'une autorisation de pour communes d'arrondissement et des collectivités locales pour exploiter un réseau informatique interconnectant l'ensemble des collectivités locales.

3.2 Les structures d'appui du secteur

3.2.1 Structures administratives

- ❖ Direction de l'Appui au Secteur Privé
- ❖ Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes

3.2.2 Structures professionnelles

- ❖ TradePoint Senegal (www.tpsnet.org)
- ❖ Fournisseurs d'accès Internet :
- ❖ Arc informatique (<http://www.arc.sn>)
- ❖ SONATEL Web : <http://www.orange.sn/>

4. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Les technologies numériques et hertziennes sont prometteuses pour tous les pays qui cherchent à assurer un accès aux technologies de l'information et de la communication et à mettre en place la société de l'information; Le spectre de fréquence en est un composant essentiel.

Les aspects environnementaux ont trait à l'utilisation des fréquences radioélectriques qui ont des conséquences sur les échanges de données. La croissance continue de la demande de spectre, aussi bien pour les services existants que pour les nouveaux services radio, exerce des contraintes de plus en plus fortes sur cette ressource notamment en ce qui concerne l'équilibre entre l'offre et la demande ; Cette ressource doit être gérée d'une manière efficace et efficiente afin que l'on puisse en retirer un maximum d'avantages sur les plans économiques et sociaux. Plus le spectre radioélectrique est encombré, plus il est difficile à gérer, et plus l'outil nécessaire pour bien le gérer doit être performant. Il faut donc des méthodes novatrices pour le gérer de manière dynamique afin qu'elle puisse être disponible pour les nouveaux services. Sa gestion permet également d'éviter les brouillages de signaux (interférences).

5. ASPECTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

5.1 . Le marché national

5.1.1 . Principales caractéristiques de la demande

Il en ressort que l'informatisation constitue un atout certain pour améliorer le système d'état civil sénégalais. Or, sur les 541 centres de l'état civil répartis sur le territoire, 15 seulement dont 7 « considérés comme plus ou moins fonctionnels » sont équipés en matériel informatique.

Le Sénégal disposant de 370 communautés rurales et 46 communes d'arrondissement il y'aura 416 sites qui seront interconnectés via internet haut débit de 2 Mbps.

Les besoins en pièces d'état civil sont souvent le fait de la population des jeunes sénégalais qui sont souvent scolarisés, ou à la recherche d'un emploi donc un besoins d'acquérir une pièce d'état civil. En effet, l'examen de la pyramide des âges ci-après révèle qu'en 2009, 42,0% des Sénégalais ont moins de 15 ans, 50,9% ont moins de 20 ans soit une population cible de 6 195 175 jeunes.

5.1.2 . Principales caractéristiques de l'offre

La SAFEFOD (Société Africaine pour l'Education et le Formation pour le Développement), une ONG sénégalaise à vocation panafricaine œuvrant pour l'émergence de la bonne gouvernance a développé des applications en vue d'appuyer les collectivités locales dans la **gestion de l'état civil**. Elle a ainsi conçu un *logiciel pour la gestion de l'état civil* qui facilite entre autres la tenue des registres et l'administration des actes d'état civil (naissance, mariage, décès).

D'autres initiatives ont été tentées par l'ADIE (Agence de l'Informatique de l'Etat) à Rufisque en vue de sa vulgarisation, mais depuis lors le projet n'a pas évolué.

De réelles opportunités existent pour la gestion de ces flux d'état civil, que les municipalités et les communautés rurales pourront externaliser dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP).

5.2 . Potentiel de développement du marché local

Dans le cadre de ce partenariat les recettes encaissées pourront être réparties entre les deux parties. La délivrance de copies ou d'extraits d'état civil est conditionnée au versement préalable d'une somme de 200 F CFA à la recette municipale. Il en va de même pour toutes les pièces annexes (certificat de non-remariage et de non divorce, certificat de non séparation de corps, certificat de non inscription de décès...) qui sont établis par les communes. Avec le nouveau système cette somme sera revue à la baisse pour atteindre un montant symbolique de 100 F CFA.

Les applications et logiciels de gestion des données sont tellement développés au Sénégal pour permettre à tout investisseur sur les NTIC de relever le défi de la rentabilité d'une telle activité de modernisation de l'administration et de dématérialisation des procédures pour un accès plus facile des usagers.

6 . INVESTISSEMENTS NECESSAIRES

Le secteur des technologies de l'information et de la communication fait parti des domaines qui sont très accompagnés par les institutions de financement étrangers avec lequel il sera très facile de trouver un financement pour accompagner ce projet très important pour le développement de l'accès et du service universel.

Désignation	Quantité	Cout unitaire	Montant Total
Parc informatique	832	300 000 F	249 600 000 F
Acquisition de PC serveurs	416	500 000 F	166 400 000 F
Mise en réseau	370	175 000 F	64 750 000 F
TOTAL IMMOBILISATIONS			480 750 000 F

6.1 . Charges d'exploitation prévisionnelle

Désignation	Quantité	Cout unitaire	Montant
Maintenance du réseau	370	75 000	27 750 000 F
Salaires et Autres charges			40 000 000 F
Amortissement			1250 000 F
Autres charges fixes			2 500 000 F
TOTAL CHARGES			71 500 000 F

PRODUIT	année 1	Année 2
Produits des interconnexions des communes	30 000 000 F	35 000 000 F
Produits des l'informatisation de l'Etat civil	225 000 000 F	2 70 000000 F
TOTAL	255 000 000 F	305 000 000

PRODUIT	Montant	
Revenu brut d'exploitation	255 000 000 F	
Charges	71 500 000 F	
REVENU BRUT D'EXPLOITATION	183 500 000 F	
Impôts sur le revenu	45 875 000 F	
REVENU NET D'EXPLOITATION	137	625 0000 F

6.2 . Rentabilité financière

	Ratio
Ratio du retour sur investissement ROI:	4 ans et 9 mois
Rentabilité exploitation	11%
Taux de rentabilité interne (TRI) sur 3 ans	46%

Les ratios essentiels qui caractérisent le projet peuvent être classés en 2 groupes :

- ❖ Les ratios de rentabilité de l'investissement
- ❖ Les ratios d'analyse de l'exploitation

Ces ratios permettent de comparer les performances du projet à celles des entreprises du même secteur et ils serviront en phase d'exploitation à suivre l'évolution de ces performances d'année en année.

7. ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA FAISABILITE DU CRENEAU

Secteur des services : Gestion des données d'état civil

Données de référence activités BDEF 2010						
TELECOMMUNICATIONS						
	2007	2008			2009	
Chiffres d'Affaires en millions de F	908 513	1 038 965			980 687	
Taux de croissance du CA		13%				
Valeur des exportations en % CA		1,35%			1,39%	
Importance de la valeur ajoutée en millions de F	364 545	396 904			402 748	
Importance de la valeur ajoutée en %	40%	36%			41%	
Importance Innovation et R&D en millions de F	1 929	1 050			1 002	
CAS PRATIQUE : ARC INFORMATIQUE - SARL						
	2007	2008			2009	
Chiffres d'Affaires en millions de F	903	1 239			1 028	
Taux de croissance du CA		37%				
Part des exportations en % CA						
Résultats Appréciation Créneau	1	2	3	4	5	
Attractivité du créneau et Participation à la croissance						
	<i>Niveau de croissance</i>	5%	10%	15%	20%	30%
Quel est le niveau de Croissance du marché						
	<i>Niveau de production, et transformation</i>	<i>Très faible</i>	<i>faible</i>	<i>Moyen</i>	<i>Import ant</i>	<i>Très important</i>
Niveau de valorisation et gamme de produits						
	<i>Possibilités d'exportation</i>	<i>Très faible</i>	<i>faible</i>	<i>Moyen</i>	<i>Import ant</i>	<i>Très important</i>
Importance des Marchés à l'exportation						
	<i>Niveau Valeur ajoutée</i>	5%	10%	15%	20%	30%
Importance de la valeur ajoutée à dégager						
Faisabilité et existence de Facteurs Clés de Succès FCS						
	<i>Innovation et Niveau de technicité</i>	<i>Très faible</i>	<i>faible</i>	<i>Moyen</i>	<i>Import ant</i>	<i>Très important</i>
Les possibilités d'innovation, connaissance technologique ?						
	<i>Apport au développement des régions</i>	<i>Très faible</i>	<i>faible</i>	<i>Moyen</i>	<i>Import ant</i>	<i>Très important</i>
Apport au développement local ou régional						

8 . CONTACTS ET SOURCES D'INFORMATION

Fournisseurs d'équipements informatiques

ABM

Bull Sénégal

Buhan et Teisseire

Oumou Informatique

Touré Equipements

Repro Systems

Création de sites Web

Africanet

Bits and Bytes Computers

Direct Home View

DGCNet

Imédia

People Input

Orange Multimédia

Site Internet

- Magazine Management et Nouvelles Technologies :

<http://www.webmanagercenter.com/>

- Magazine l'Entreprise : <http://www.lentreprise.com/>

- IDC (International Data Corporation) : <http://www.idc.com/france/>

- Union Internationale des Télécommunications : <http://www.itu.int/>

- <http://www.internetworldstats.com/>